



Envoyé en préfecture le 26/07/2021

Reçu en préfecture le 26/07/2021

Affiché le 26/07/2021

ID : 011-211101951-20210722-282021-DE

2021/246

COMMUNE DE LAURABUC – DEPARTEMENT DE L'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 28/2021

Date convocation : 16.07.2021
Nombre de conseillers : 11
En exercice : 10

Présents : 6
Votants : 10

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Laurabuc, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric LEMOINE, Maire.

Présents : Mesdames : Anne-Laurence FRULLINI - Marie-France LOISEL, conseillères municipales.

Messieurs : Omar AÏT MOUH - Olivier JURADO - Bernard VIÉ, conseillers municipaux.

Procurations : Aude SALVAT-LÔ à Omar AÏT MOUH - Sylvie THUBIÈRES à Cédric LEMOINE - Michel COURTESSOLE à Olivier JURADO – Jean-Pierre PLANCADE à Bernard VIÉ.

Secrétaire de séance : Marie-France LOISEL.

Objet : Résultat et choix de l'appel d'offre dossier Mobilité.

M. le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il est nécessaire pour la bonne exécution du projet Mobilité qui consiste à la transformation d'une maison de ville en atelier communal, de désigner un architecte maître d'œuvre.

La mairie a reçu 2 offres d'architecte.

Il convient de se prononcer sur les propositions de chaque architecte.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 89 250,00 € HT. Monsieur le Maire, après avoir présenté les 2 propositions au conseil municipal, propose aux membres du conseil, de retenir Mr Florent AURIOL, architecte à Bram.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **Confie** à Mr Florent AURIOL la mission pour la réalisation la transformation d'une maison de ville en atelier municipal ;
- **Autorise** Mr le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier ;
- **Dit** que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au budget primitif 2021.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme, au registre sont les signatures.

Le Maire,
Cédric LEMOINE.

